

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT; LES MESURES DE SOUTIEN AYANT UNE INCIDENCE SUR LE JUGEMENT INFORMATIONS ET BALISES

Primaire et secondaire

Services éducatifs, Centre de services scolaire de Montréal



TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
Tableau épreuves ministérielles.....	4
Les mesures de différenciation ayant une incidence sur le jugement.....	5
Balises et informations	7
Communication de l'information en lien avec les mesures de soutien ayant une incidence sur le jugement	10
Proposition de démarche pour poser votre jugement en fin d'étape ou en fin d'année lorsque des mesures ayant une incidence sur le jugement sont utilisées.....	11
Mesures de soutien ayant de l'incidence sur le jugement; comment mesurer cette incidence ?	12
Français, langue d'enseignement Lire des textes variés	13
Français, langue d'enseignement Écrire des textes variés.....	15
Mathématique Compétences 1 (Résoudre) et 2 (raisonner)	23
Conclusion	31
Annexe 1: aide-mémoire : Avec quels types de traces la note devrait-elle être constituée ou sur quoi mon jugement global devrait-il reposer ?.....	32
Annexe 2: documents référés dans ce guide (ressources).....	34

INTRODUCTION

Évaluer pour soutenir l'apprentissage des tous les élèves

Aider l'élève afin qu'il progresse est à la base de la relation pédagogique. L'enseignant soutient la progression de tous ses élèves, dans leur zone proximale de développement. De plus, [il offre des occasions fréquentes, multiples et variées de démontrer leurs apprentissages](#). L'évaluation s'inscrit dans cette posture et doit toujours viser l'aide à l'apprentissage. L'évaluation est [un processus](#) et le choix des interventions à chacune des étapes du processus doit se faire en fonction des besoins identifiés chez l'élève. Si la plupart des mesures d'aide sont de l'ordre de la flexibilité pédagogique ou adaptatives, certaines vont plus loin et impliquent de [faire des opérations cognitives ou métacognitives avec ou pour l'élève](#). Dans ce cas, il faut tenir compte de ces interventions dans notre évaluation.

Consigner les mesures d'aide

Le document [Consignation de la différenciation](#) soutient les divers intervenants dans la consignation des mesures de différenciation mises en place tout au long du processus d'apprentissage de l'élève. Il permet également de savoir si les mesures mises en place ont une incidence sur le jugement ou si elles relèvent davantage de la flexibilité et/ou de l'adaptation.

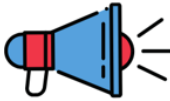
Avant d'en arriver à mettre en place des mesures d'aide ayant une incidence sur le jugement, il est essentiel que les [mesures de flexibilité et d'adaptation](#) (si besoin) aient été tentées et que les [traces d'évaluation aient été variées, valides, suffisantes et pertinentes](#).

Reconnaître et considérer les mesures ayant une incidence sur le jugement en évaluation

Le présent guide se veut un outil d'accompagnement pour déterminer l'incidence sur le jugement lorsque des mesures sont utilisées lors de prise de traces retenues pour l'évaluation d'un ou de plusieurs élèves.

TABLEAU ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

Les mesures d'aide ayant une incidence sur le jugement sont rarement autorisées en contexte d'épreuves ministérielles. Voici un tableau qui résume les règles entourant l'utilisation de ces mesures selon les épreuves ministérielles. Attention ! Les consignes d'administration et de correction des épreuves sont dictées par le ministère annuellement. Il faut donc se renseigner et se conformer aux règles en vigueur dans ces guides.

Épreuves ministérielles	Français	Mathématique	Anglais	Histoire	science	Poids dans le résultat final
Épreuves uniques (à sanction)						
5e secondaire	⊘	NA	⊘	NA	NA	50%
4e secondaire	NA	⊘	NA	⊘	⊘	50%
Épreuves obligatoires						
2e secondaire	⊘	NA	NA	NA	NA	20%
6e année primaire	⊘	✓	NA	NA	NA	20%
4e année primaire	⊘	NA	NA	NA	NA	20%
	Les guides de passation des épreuves prévalent sur ce tableau. Consultez ces documents annuellement.					
	Dans tous les contextes autres que les épreuves ministérielles, la personne enseignante peut aider l'élève en tout temps.					

En dehors de ces épreuves, l'enseignant, possédant une expertise essentielle en pédagogie, a notamment le droit [...] de choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés. (Article 19 de la Loi sur l'instruction publique).

LES MESURES DE DIFFÉRENCIATION AYANT UNE INCIDENCE SUR LE JUGEMENT

Comme décrit ci-dessus, dans la situation où les mesures de flexibilité et les mesures adaptatives sont insuffisantes pour surmonter ou atténuer un obstacle lié aux difficultés d'un élève, et ce, même en contexte de cueillette de traces d'évaluation, il est nécessaire d'offrir du soutien à ce dernier. Dans cette situation, le soutien viendra diminuer les attentes en effectuant avec et pour l'élève des actions cognitives et métacognitives. Voici, à droite, plusieurs exemples des actions témoignant de l'engagement cognitif de l'élève (MELS, 2014).



L'absence de mesures de différenciation appropriées aux besoins de l'élève limite le développement de ses compétences ou la démonstration de ses apprentissages, d'où l'importance de les mettre en place, même en contexte d'évaluation

Nous reconnaissons que les mesures ayant une incidence sur le jugement ne respectent pas les critères d'une mesure d'adaptation en raison de cette incidence. De plus, elles poseront des actions cognitives ou métacognitives avec ou pour l'élève, actions que l'élève devrait mobiliser lui-même. Cependant, en attendant les clarifications ministérielles sur les mesures de soutien ayant une incidence sur le jugement en contexte d'épreuve obligatoire (excluant les épreuves à sanction), nous élargissons le principe inscrit dans le guide d'administration des épreuves de mathématique à toutes les épreuves obligatoires (excluant les épreuves à sanction), c'est-à-dire : **« Ne jamais laisser l'élève devant une page blanche. Apporter de l'aide aux élèves qui en ont besoin, et noter celle à considérer au moment du jugement. »**, ce principe étant supporté par le fait qu'il est du devoir des enseignantes, enseignants et professionnels de collaborer pour

maintenir le goût d'apprendre de l'élève (art.22, alinéa 2 LIP), et ce, dans toutes les situations d'apprentissage et d'évaluation (sauf les épreuves ministérielles, voir [tableau](#)).

Cependant, comme les mesures allant au-delà des mesures de flexibilité et des mesures adaptatives diminuent les attentes liées aux exigences du programme si elles sont utilisées de manière récurrente, il sera nécessaire d'en tenir compte dans le jugement global de fin d'étape ou de fin d'année.

En résumé, en contexte d'apprentissage et d'évaluation (sauf les épreuves ministérielles, voir [tableau](#)) durant les trois étapes de l'année scolaire, l'enseignant.e, en considération de l'article 19 de la LIP, a la légitimité de mettre en place toutes les mesures de soutien qui permettent à l'élève de progresser, et ce, sans égard au type de mesures. Si certaines mesures de soutien ont une incidence sur le jugement, et qu'il n'a pas été possible de les estomper avant la constitution de la note aux bulletins, l'enseignant ou l'enseignante en tiendra compte dans son jugement global en vue de la note au bulletin.

Tel que précisé dans la section précédente, dans la situation où les mesures ayant une incidence sur le jugement se multiplient, demeurent nécessaires à la progression et à l'apprentissage de l'élève, sont impossibles à estomper depuis au moins un cycle et génèrent une note en échec marqué chez l'élève, consultez le document [Démarche pouvant mener à la modification des attentes par rapport aux exigences du programme de formation de l'école québécoise](#), ainsi que les [capsules vidéo explicatives](#). Consultez également la section portant sur la **modification des attentes par rapport aux exigences du programme de formation de l'école québécoise** du document ministériel [Différenciation pédagogique : Soutenir tous les élèves pour favoriser leur réussite éducative \(MEQ, 2021\)](#)

Quand et comment utiliser les mesures ayant une incidence sur le jugement ?

Tout d’abord, il est tout à fait souhaitable et nécessaire d’utiliser ce genre de mesures en début de séquence d’apprentissage pour une large part de nos élèves, c’est-à-dire que ce sont généralement ces actions qui soutiennent les élèves dans leur apprentissage (pratique guidée). Cependant, à un certain moment dans l’enseignement, on diminue ce soutien aux actions cognitives que l’élève doit mobiliser et c’est généralement à ce moment que l’on recueille des traces d’apprentissage en vue d’établir notre jugement.

Cependant, pour certains élèves, le soutien effectuant des actions cognitives et métacognitives avec et pour eux est récurrent et impossible à estomper, même en fin de séquence d’apprentissage, en lien avec certains critères d’évaluation. C’est à ce moment que cela aura une incidence sur notre jugement.

À quel moment considère-t-on que ces mesures sont récurrentes et impossibles à estomper ?

Il est nécessaire de débiter par les mesures n’ayant pas d’incidence sur le jugement, pendant une période suffisamment longue. Si ces mesures ne sont pas suffisantes, mieux vaut soutenir l’élève avec des mesures ayant une incidence sur le jugement que de le laisser en situation de besoin¹.

Il faut cependant conserver des traces des mesures utilisées, afin de définir si elles sont réellement récurrentes et nécessaires à la progression et/ou à la réussite de l’élève avant de venir la ou les inscrire au plan d’intervention. N’hésitez pas à collaborer avec divers intervenants pour faciliter la

Si l’on perçoit que cette mesure demeure nécessaire à la progression de l’élève, il sera

Outils pour consigner les mesures utilisées

Utilisez le document [Consignation de la différenciation](#) pour annoter les diverses traces d’apprentissage des élèves, afin de conserver des informations à ce sujet. N’hésitez pas à vous construire des grilles à l’aide des mesures qui semblent être les plus fréquemment utilisées chez les élèves concernés en les brochant à maintes traces, tel que précisé dans la section précédente.

éventuellement important de l'inscrire au plan d'intervention.

À RETENIR

Ainsi, ce n'est que lorsqu'il est impossible d'estomper ce genre de mesure qu'elles doivent être inscrites au PI et qu'elles doivent affecter le jugement global de fin d'étape et/ou de fin d'année en excluant les épreuves à sanction et ministérielle math de 4^e et 6^e année.

L'importance de la régulation de l'utilisation de ces mesures

Comme pour toute mesure de flexibilité ou adaptative, il est nécessaire de valider si les mesures mises en place sont toujours essentielles à la progression et/ou à la réussite de l'élève. Ainsi, il est souhaitable d'estomper l'utilisation de ces dernières à quelques reprises, et ce, dans différents contextes. N'hésitez pas à collaborer avec les divers intervenants en soutien, afin de faciliter cette étape de régulation.

Pour poser le jugement en fin d'étape ou en fin d'année :

Comme indiqué dans le paragraphe précédent, si les mesures de soutien ayant de l'incidence sur le jugement sont récurrentes et impossibles à retirer, il est nécessaire de les consigner au PI.

Nous suggérons également d'inscrire un commentaire au bulletin à cet effet, par exemple « Du soutien ayant de l'incidence sur la note de l'élève a été mis en place pour aider votre enfant à poursuivre ses apprentissages et à progresser. Ainsi, la note au bulletin reflète l'utilisation de ce soutien. Voir le plan d'intervention de votre enfant pour plus d'informations ».

Au moment d'émettre le jugement (note) en fin d'étape, comme pour tous les élèves, il est suggéré de le faire à l'aide d'une grille critériée ou des échelles de niveaux de compétence². Cela permet d'effectuer un portrait global de l'élève, au regard des traces recueillies en cours d'étape.

À partir de ce portrait, il s'agit de tenir compte des mesures de soutien ayant été mises en place de façon récurrente et impossibles à retirer. Elles feront varier la note, en diminuant le

² * [L'utilisation de grilles critériées](#) (en lien avec les cadres d'évaluation) et /ou [les échelles des niveaux de compétence](#)* peuvent grandement aider à poser le jugement en fin d'étape.

*Lien vers les échelles pour le secondaire: [1er cycle](#)

résultat dans le ou les critères concernés. L'incidence sur le jugement (note) se détermine donc lors du jugement global, en fin d'étape.

Ainsi, si l'on détermine qu'un critère d'évaluation a été touché de façon récurrente par une ou des mesures de soutien ayant de l'incidence sur le jugement, l'incidence sur le jugement se fera en considération de la pondération accordée au critère, c'est-à-dire du poids de ce dernier par rapport à l'ensemble.

Une fois l'incidence prise en considération, il est également nécessaire de valider que la note qui sera posée au bulletin représente bel et bien le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée...), comme il s'agit ici de poser un jugement global en regard de l'ensemble des traces retenues.

Voyons comment dans la section suivante.

COMMUNICATION DE L'INFORMATION EN LIEN AVEC LES MESURES DE SOUTIEN AYANT UNE INCIDENCE SUR LE JUGEMENT

Il est recommandé de communiquer clairement à l'élève et à son parent les mesures de soutien ayant été utilisées sur les diverses traces d'apprentissage. Pour ce faire, une grille à cocher peut s'avérer être un outil intéressant. Celle-ci peut, par exemple, être annexée aux diverses traces de l'élève transmises à la maison. Les mesures se trouvant dans la grille peuvent être :

- celles les plus fréquemment utilisées par l'élève ou par quelques élèves du groupe pour faciliter la consignation en cours de travail en classe
- l'ensemble des mesures ayant une incidence sur le jugement pour valider lesquelles sont nécessaires à la progression de l'élève.

Voici un exemple :

Nom de l'élève :		
Soutien offert	Dates	Commentaire (fréquence, partie du texte, mots ciblés ...)
Fournir une rétroaction directe sur l'orthographe des mots enseignés.		
Fournir une rétroaction directe sur les accords à effectuer dans le groupe du nom.		
Fournir une rétroaction directe sur la syntaxe des phrases.		
Écrire la phrase dictée par l'élève		
Rétroaction directe sur le choix du vocabulaire		
Rétroaction directe sur les idées		

Enfin, il est davantage recommandé de transmettre à la maison les traces annotées du soutien offert et des commentaires de rétroaction plutôt que de transmettre des copies avec une note ou avec des commentaires plus ou moins précis (ex. Aide +++). L'incidence des diverses mesures utilisées sera évaluée en fin d'étape ou d'année selon la récurrence et la persistance d'utilisation.

PROPOSITION DE DÉMARCHE POUR POSER VOTRE JUGEMENT EN FIN D'ÉTAPE OU EN FIN D'ANNÉE LORSQUE DES MESURES AYANT UNE INCIDENCE SUR LE JUGEMENT SONT UTILISÉES

Cette démarche peut être appliquée **dans toutes les matières, en considération des spécificités de ladite matière** (toujours se référer au cadre d'évaluation). Des outils plus spécifiques vous sont cependant ici fournis ci-dessous pour la compétence Écrire, Lire et pour les mathématiques.

Il n'est pas toujours simple de déterminer l'incidence d'une ou de mesures sur le jugement. Dans tous les cas, il est **fortement suggéré de vous concerter avec des membres de votre équipe-école pour y arriver** (collègue enseignant.e, direction, orthopédagogue, orthophoniste...). Voici en bref les étapes à mettre en place pour déterminer l'incidence d'une ou de mesures sur le jugement :

1	Dans la mesure du possible, faites équipe avec d'autres intervenants pour consigner les mesures de soutien nécessaires à la progression et/ou à la réussite de l'élève, et ce, sur une durée de plusieurs semaines (voir la section Balises et informations ; <i>À quel moment considère-t-on que ces mesures sont récurrentes et impossibles à estomper ?</i>). À cette étape, l'aide de l'intervenant en collaboration peut consister à soutenir le ou les élèves qui vous questionnent pendant une tâche effectuée en classe et d'ensuite consigner le soutien dans les grilles proposées dans la section Balises et informations. Il peut aussi s'agir, pour cet intervenant, de s'assurer du bon déroulement de l'activité pour l'ensemble du groupe pendant que vous assurez le soutien nécessaire à ou aux élèves qui vous questionnent davantage, toujours en vous assurant de consigner le soutien offert. Bref, utilisez ici les modalités qui vous semblent pertinentes pour recueillir l'information nécessaire. De plus, un moment de concertation sera à prévoir à la suite de la période déterminée de collecte pour échanger sur les mesures que vous aurez reconnues comme récurrentes.
2	Concertez-vous ! Il faudra planifier à l'horaire un moment de concertation à la fin de la période de collecte déterminée pour échanger sur les mesures que vous aurez reconnues comme récurrentes. À ce moment, les mesures reconnues comme récurrentes peuvent être inscrites au plan d'intervention de l'élève si vous le jugez pertinent à cette étape.
3	Une fois les mesures identifiées, déterminez sur quel(s) critères d'évaluation elles auront une incidence. Cette étape est primordiale pour déterminer l'incidence sur le jugement. Une fois cela fait, les tableaux de la section Mesures ayant une incidence sur le jugement : comment mesurer cette incidence vous aideront à ce moment à déterminer l'incidence possible. Une fois l'incidence prise en considération, il est également nécessaire de valider que la note qui sera inscrite au bulletin représente bel et bien le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée...), comme il s'agit ici de poser un jugement global en regard de l'ensemble des traces retenues.
4	Besoin d'aide ? N'hésitez pas à faire une demande à votre direction, afin qu'une demande de soutien soit effectuée à un ou une conseiller.ère pédagogique du CSSDM. Un service-conseil est offert pour vous soutenir dans cette démarche.

MESURES DE SOUTIEN AYANT DE L'INCIDENCE SUR LE JUGEMENT; COMMENT MESURER CETTE INCIDENCE ?

Quelques précisions par compétence (lire et écrire des textes variés) et par matière (mathématiques) seront apportées dans cette présente section.

Voyons les balises pour tenir compte de l'utilisation de ces mesures **dans le contexte où les conditions explicitées ci-dessus sont respectées.**

Il s'agit ici de balises pour soutenir votre jugement professionnel. En effet, chaque situation est unique et demande réflexion. Il s'agit d'un outil de soutien et non d'une démarche à appliquer telle quelle.

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

LIRE DES TEXTES VARIÉS

NOTE IMPORTANTE : PONDERATION DES CRITERES

Au primaire, comme aucune pondération des critères n'est prescrite par le MEQ, la pondération indiquée par le nombre de points accordés à chaque type de question et dans les grilles descriptives des examens de fin de 2^e et de 3^e cycle MEES ou CSSDM a ici été utilisée pour baliser l'incidence des mesures sur le jugement.

Au 1^{er} cycle primaire, comme il n'y a pas d'examen de fin de cycle ministériel, nous avons basé l'incidence des mesures sur le jugement selon les mêmes balises. Il en va de même pour le 1^{er} cycle du secondaire.

Si les normes et modalités adoptées dans votre école indiquent une pondération des critères différente de celle des épreuves ministérielles, utilisez cette pondération pour mesurer l'incidence sur le jugement. Sinon, nous vous suggérons d'utiliser les pondérations proposées dans ce document pour les normes et modalités de votre école.

Tableau des pondérations suggérées par critère au primaire				
	1 ^{er} cycle primaire	2 ^e cycle primaire	3 ^e cycle primaire	
1. Compréhension des éléments significatifs d'un texte	Voir Document de soutien à l'évaluation en lecture au 1^{er} cycle	70% + ou - 70% pour l'explicite et 30% pour l'implicite	70% + ou - 50% pour l'explicite et 50% pour l'implicite	
2. Interprétation plausible d'un texte		-	30%	
3. Justification pertinente des réactions à un texte		30%		
4. Jugement critique sur des textes littéraires				

Tableau des pondérations suggérées par critère au secondaire	
	1 ^{er} et 2 ^e cycle secondaire
1. Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes	70% + ou - 50% pour l'explicite et 50% pour l'implicite
2. Interprétation fondée d'un texte ou de plusieurs textes	30%
3. Réaction fondée à un ou à plusieurs textes	
4. Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes	

NOTE IMPORTANTE : INCIDENCE DES MESURES SUR LE JUGEMENT

Nous vous rappelons que la triangulation des traces doit d'abord et avant tout être mise de l'avant.

Il est aussi nécessaire d'ajuster les attentes en début de cycle vs en fin de cycle.

Nous rappelons que les mesures précisées dans ce document auront une incidence sur le jugement de fin d'étape ou de fin d'année **si les conditions suivantes sont réunies** :

La ou les mesures

- sont utilisées de manière **récurrente et impossible à retirer** ;
- sont la **seule façon d'obtenir des traces** ;
- **amènent l'intervenant à mobiliser les actions cognitives que l'élève devrait mobiliser lui-même à son cycle d'apprentissage.**

Mesures ayant une incidence sur le jugement en lecture sur les critères d'évaluation ci-dessous

• Associer des questions ou des blocs de questions à des paragraphes, à des sections du texte • Fournir une rétroaction immédiate à l'élève en vue de réajuster sa réponse • Retirer systématiquement les questions touchant le même critère d'évaluation		• Reformuler ou résumer l'information pour l'élève, en lien avec les éléments qui sont à comprendre • Questionner l'élève en vue d'orienter sa compréhension • Reformuler les questions de compréhension pour l'élève • Lecture par un pair ou un intervenant avec intonation et gestuelle (4e année et plus) • Donner des explications supplémentaires, afin de faciliter la compréhension des questions ou du texte
Critère(s) d'évaluation touché(s) Toutes les mesures décrites ci-dessus peuvent ici avoir une incidence sur un ou plusieurs des critères d'évaluation en lecture. Une analyse plus précise est nécessaire. Voici les différents critères sur lesquels une incidence est possible :		
PRIMAIRE		SECONDAIRE
Compréhension des éléments significatifs d'un texte - Extraction d'éléments d'information explicites (1^{er} cycle) - Extraction d'éléments explicites et implicites (2^e et 3^e cycle) Interprétation plausible d'un texte - Formulation d'une interprétation personnelle s'appuyant sur le texte et sur des repères culturels (3^e cycle)		Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes - Contenu - Organisation - Point de vue Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes - Contenu - Organisation - Point de vue - Justification appuyée sur des éléments explicites et implicites issus du texte et sur des repères culturels
Justification pertinente des réactions à un texte - Justification des réactions au moyen : d'éléments issus du texte ou d'exemples tirés de l'expérience personnelle (1^{er}, 2^e et 3^e cycle) - D'exemples tirés d'autres œuvres (3^e cycle)		Réaction fondée à un ou plusieurs textes - Effets suscités par le texte - Justification appuyée sur des éléments explicites et implicites issus du texte et sur des repères culturels
Jugement critique sur des textes littéraires - Expression d'une opinion sur une œuvre à partir des premières impressions (1^{er} cycle) - Appréciation de certaines caractéristiques d'une œuvre (2^e cycle) de l'œuvre dans son ensemble, à l'aide d'exemples pertinents (3^e cycle)		Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes - Recours à des critères d'appréciation - Comparaison entre des textes ou des éléments de texte - Justification appuyée sur des éléments explicites et implicites issus du texte et sur des repères culturels
Effets sur le jugement		
Dans le cas où une ou des mesures nommées ci-dessus sont utilisées de manière récurrente et impossible à retirer, en regard des éléments à maîtriser selon les niveaux et cycles d'apprentissage, voici une proposition d'évaluation, afin de soutenir votre jugement global selon le portrait des élèves, en lien avec les mesures de soutien mises en place.		

Consultez la pondération suggérée [en début de section](#) pour l'ensemble des critères. À partir du moment où la mise en place d'une mesure a une incidence sur un critère d'évaluation, elle aura un effet sur le jugement global au regard de l'ensemble des traces. Il est également nécessaire de valider que la note au bulletin représente le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.).

EFFET SUR LE JUGEMENT GLOBAL EN FIN D'ÉTAPE

Dans le cas où une ou des mesures nommées ci-dessus sont utilisées de manière récurrente et impossible à retirer, une grille critériée pourrait aider à situer le portrait de l'élève en regard des différentes traces recueillies en cours d'étape.

Par exemple, avec le soutien offert, lorsque l'on observe les différentes traces, l'élève se situe à B). Ensuite, on juge de l'importance du soutien offert de façon globale en cours d'étape et ainsi de l'incidence sur le jugement (l'élève se retrouve donc à C, D ou E dans le critère concerné, selon l'importance du soutien offert sur le ou les critères).

Il est donc nécessaire de consigner le soutien offert tout au long de l'étape. Dans le cas où l'on débute l'estompage ou que la ou les mesures ne sont pas constamment utilisées, il serait possible d'accorder davantage de points pour le ou les critères, selon le portrait de l'élève, en regard de votre jugement.

Consultez la pondération suggérée pour les différents critères en lecture [en début de section](#). Les échelles de niveaux de compétence en lecture ([primaire](#) et [secondaire](#)) sont de bons outils pour situer l'élève dans l'aide lui étant nécessaire. Par exemple, au 1^{er} cycle du secondaire, on dira qu'un élève ayant une compétence peu développée en lecture a recourt à des stratégies de lecture adaptées à la tâche quand elles lui sont suggérées ou, pour un élève ayant une compétence très peu développée, qu'il met en application certaines stratégies de lecture avec l'aide soutenue de l'enseignant.

Une fois l'incidence prise en considération, il est également nécessaire de valider que la note qui sera transmise au bulletin représente bel et bien le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.), comme il s'agit ici de poser un jugement global en regard de l'ensemble des traces retenues.

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

ÉCRIRE DES TEXTES VARIÉS

NOTE IMPORTANTE : PONDERATION DES CRITERES

Au primaire, comme aucune pondération des critères n'est prescrite par le MEQ, la pondération indiquée dans les grilles descriptives des examens de fin de 2e et de 3e cycle MEES ou CSSDM a ici été utilisée pour baliser l'incidence des mesures sur le jugement.

Au 1^{er} cycle primaire, comme il n'y a pas d'examen de fin de cycle, nous avons basé l'incidence des mesures sur le jugement sur le fait que seuls 3 critères sont à évaluer et qu'un enseignement et une évaluation équilibrés sont à privilégier (donc 1/3 de la note pour chacun des critères).

Concernant le 1^{er} cycle du secondaire, [le Document d'accompagnement pour comprendre et utiliser les grilles d'évaluation en écriture \(CS Charlevoix, Découvreurs et Navigateurs, 2012\)](#) a été utilisé. Les [diverses grilles d'évaluation proposées](#) ont également été utilisées.

Si les normes et modalités adoptées dans votre école indiquent une pondération des critères différente de celle des épreuves ministérielles, utilisez cette pondération pour mesurer l'incidence sur le jugement. Sinon, nous vous suggérons d'utiliser les pondérations proposées dans ce document pour les normes et modalités de votre école.

Tableau des pondérations suggérées par critère				
	1 ^{er} cycle primaire	2 ^e et 3 ^e cycle primaire	1 ^{er} cycle secondaire	2 ^e cycle secondaire
1. Adaptation à la situation d'écriture	33%	20%	25%	30%
2. Cohérence du texte	-	20%	20%	20%
3. Utilisation d'un vocabulaire approprié	-	20%	10%	5%
4. Construction de phrases et ponctuation appropriée	33%	20%	25%	25%
5. Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale	33%	20%	20%	20%

NOTE IMPORTANTE : INCIDENCE DES MESURES SUR LE JUGEMENT

Nous vous rappelons que la triangulation des traces doit d'abord et avant tout être mise de l'avant.

Il est aussi nécessaire d'ajuster les attentes en début de cycle vs en fin de cycle.

Nous rappelons que les mesures précisées dans ce document auront une incidence sur le jugement de fin d'étape ou de fin d'année **si les conditions suivantes sont réunies** :

La ou les mesures

- sont utilisées de manière **récurrente et impossible à retirer** ;
- sont la **seule façon d'obtenir des traces** ;
- **amènent l'intervenant à mobiliser les actions cognitives que l'élève devrait mobiliser lui-même à son cycle d'apprentissage.**

Mesures ayant une incidence sur le jugement en écriture sur les critères d'évaluation ci-dessous	
• Scripter le texte pour l'élève (écrire textuellement ce que l'élève dicte)	• Utiliser une reconnaissance vocale ou un interprète scripteur pour rédiger son texte
Critère(s) d'évaluation touché(s)	
PRIMAIRE	SECONDAIRE
Construction des phrases et ponctuation appropriées (<u>pour la portion de la ponctuation</u>) si l'élève ne dicte pas la ponctuation. Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale	Construction des phrases et ponctuation appropriées (<u>pour la portion de la ponctuation</u>) si l'élève ne dicte pas la ponctuation. Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale

Effets sur le jugement

Dans le cas où une ou des mesures nommées ci-dessus sont utilisées de manière récurrente et impossible à retirer, en regard des éléments à maîtriser selon les niveaux et cycles d'apprentissage, voici une proposition d'évaluation, afin de soutenir votre jugement global selon le portrait des élèves, en lien avec les mesures de soutien mises en place.

Consultez la pondération suggérée [en début de section](#) pour l'ensemble des critères. À partir du moment où la mise en place d'une mesure a une incidence sur un critère d'évaluation, elle aura un effet sur le jugement global au regard de l'ensemble des traces. Il est également nécessaire de valider que la note au bulletin représente le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.).

EFFET SUR LE JUGEMENT GLOBAL EN FIN D'ÉTAPE

Si cette mesure n'est utilisée qu'à l'occasion, lors d'écriture de longs textes par exemple, mais que d'autres traces en lien avec ce ou ces critères sont disponibles (exercices, dictées, écriture de phrases, etc.), identifier le portrait global de l'élève dans la grille critériée (et noter les mesures au PI en spécifiant qu'elles ne s'appliquent qu'en situation de rédaction de texte).

Cependant, si aucune trace ou très peu de traces ne sont disponibles en regard de ce critère, voici comment considérer l'impact :

Orthographe d'usage et grammaticale

- **1er cycle primaire** : ne pas accorder de points pour ce critère si tout le texte a été dicté (proposition de pondération de ce critère : 1/3 de la note)
- **2^e et 3^e cycle primaire** : ne pas accorder de points pour ce critère si tout le texte a été dicté (proposition de pondération de ce critère : 1/5 – 20% de la note)
- **1^{er} cycle secondaire** : ne pas accorder de points pour ce critère si tout le texte a été dicté (proposition de pondération de ce critère : 1/5 – 20% de la note)

Construction des phrases et ponctuation appropriées (dans le cas où l'élève ne dicte pas la ponctuation)

- **1er cycle primaire** : n'accorder que la moitié des points pour ce critère (proposition de pondération de ce critère : 1/3 de la note)
- **2^e et 3^e cycle primaire** : n'accorder que la moitié des points pour ce critère (proposition de pondération de ce critère : 1/5 – 20% de la note).

Secondaire : n'accorder que la moitié des points pour ce critère (proposition de pondération de ce critère : ¼ – 25% de la note).

Une fois l'incidence prise en considération, **il est également nécessaire de valider que la note qui sera posée au bulletin représente bel et bien le portrait du développement de la compétence de l'élève** (compétence acceptable, peu développée, etc.), comme il s'agit ici de poser un jugement global en regard de l'ensemble des traces retenues.

Mesures ayant une incidence sur le jugement en écriture sur les critères d'évaluation ci-dessous

- Fournir un plan complété

- À la suite d'un enseignement et d'un modelage répété, offrir une rétroaction directe et immédiate à l'élève pour ajuster les idées du texte (pratique guidée constante).

Critère(s) d'évaluation touché(s)

PRIMAIRE	SECONDAIRE
Adaptation à la situation d'écriture -Prise en compte du sujet (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle) ; -de l'intention d'écriture (2 ^e et 3 ^e cycle) ; -du destinataire (3 ^e cycle)	Adaptation à la situation de communication -Paramètres de la tâche (sujet ou thème, texte à produire, destinataire, etc.) -Pertinence du contenu et du point de vue -Procédés textuels, stylistiques et linguistiques
Cohérence du texte <u>(si le plan indique un ordre dans les idées)</u>	Cohérence du texte <u>(si le plan indique un ordre dans les idées)</u>

-Présentation des idées selon un ordre logique, chronologique ou séquentiel (2e et 3e cycle) -Regroupement des idées en paragraphes (2e et 3e cycle) -Utilisation des marqueurs de relation et des termes substituts appropriés (3e cycle)	-Continuité -Progression -Non-contradiction -Organisation
Effets sur le jugement	
Dans le cas où une ou des mesures nommées ci-dessus sont utilisées de manière récurrente et impossible à retirer, en regard des éléments à maîtriser selon les niveaux et cycles d'apprentissage, voici une proposition d'évaluation, afin de soutenir votre jugement global selon le portrait des élèves, en lien avec les mesures de soutien mises en place. Consultez la pondération suggérée en début de section pour l'ensemble des critères. À partir du moment où la mise en place d'une mesure a une incidence sur un critère d'évaluation, elle aura un effet sur le jugement global au regard de l'ensemble des traces. Il est également nécessaire de valider que la note au bulletin représente le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.).	
EFFET SUR LE JUGEMENT GLOBAL EN FIN D'ÉTAPE	
Adaptation à la situation d'écriture • 1er cycle primaire : ne pas accorder de points pour ce critère si l'on juge que le plan complété et/ou la rétroaction ont fourni l'ensemble des idées à l'élève (proposition de pondération de ce critère : 1/3 de la note). Sinon, au jugement, jusqu'à concurrence du 1/3 de la note, selon la présente proposition de pondération. • 2^e et 3^e cycle primaire : ne pas accorder de points pour ce critère si l'on juge que le plan complété et/ou la rétroaction ont fourni l'ensemble des idées à l'élève (proposition de pondération de ce critère : 1/5 – 20% de la note). Sinon, au jugement, jusqu'à concurrence du 1/5 de la note, selon la présente proposition de pondération. Secondaire : ne pas accorder de points pour ce critère si l'on juge que le plan complété et/ou la rétroaction ont fourni l'ensemble des idées à l'élève (proposition de pondération de ce critère : 25% au 1^{er} cycle et 30% au 2^e cycle). Sinon, au jugement, jusqu'à concurrence de la présente proposition de pondération. Cohérence du texte (<u>si le plan indique un ordre dans les idées</u>) Si la mesure est constamment mise en place : • 1er cycle primaire : Aucun impact, car ce n'est pas évalué à ce cycle (voir ci-dessus) • 2^e et 3^e cycle primaire : ne pas accorder de points pour ce critère si l'on juge que le plan complété et/ou la rétroaction ont permis à l'élève d'établir des liens entre les idées, d'organiser ses idées et découper adéquatement le texte : 1/5 – 20% de la note). Sinon, au jugement, jusqu'à concurrence du 1/5 de la note, selon la présente proposition de pondération. Secondaire : ne pas accorder de points pour ce critère si l'on juge que le plan complété et/ou la rétroaction ont permis à l'élève d'établir des liens entre les idées, d'organiser ses idées et découper adéquatement le texte : 1/5 – 20% de la note). Sinon, au jugement, jusqu'à concurrence du 1/5 de la note, selon la présente proposition de pondération. Dans le cas où l'on débute l'estompage ou que la mesure n'est pas constamment utilisée, il serait possible d'accorder davantage de points pour ce critère (ex. 4 ou 8 au 2^e et 3^e cycle primaire), selon le portrait de l'élève, en regard de votre jugement. Une fois l'incidence prise en considération, il est également nécessaire de valider que la note qui sera transmise au bulletin représente bel et bien le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.), comme il s'agit ici de poser un jugement global en regard de l'ensemble des traces retenues.	

Mesures ayant une incidence sur le jugement en écriture sur les critères d'évaluation ci-dessous	
À la suite d'un enseignement et d'un modelage répété, offrir une rétroaction directe et immédiate à l'élève pour ajuster le vocabulaire du texte (pratique guidée constante).	
Critère(s) d'évaluation touché(s)	
PRIMAIRE	SECONDAIRE
Utilisation du vocabulaire approprié -Conformité à la norme et à l'usage (2e et 3e cycle) -Justesse (3e cycle) -Variété (2e et 3e cycle)	Utilisation du vocabulaire approprié -Variété de langue -Norme (impropriétés, barbarismes, anglicismes, etc.)
Effets sur le jugement	
Dans le cas où une ou des mesures nommées ci-dessus sont utilisées de manière récurrente et impossible à retirer, en regard des éléments à maîtriser selon les niveaux et cycles d'apprentissage, voici une proposition d'évaluation, afin de soutenir votre jugement global selon le portrait des élèves, en lien avec les mesures de soutien mises en place. Consultez la pondération suggérée en début de section pour l'ensemble des critères. À partir du moment où la mise en place d'une mesure a une incidence sur un critère d'évaluation, elle aura un effet sur le jugement global au regard de l'ensemble des traces. Il est également nécessaire de valider que la note au bulletin représente le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.).	
EFFET SUR LE JUGEMENT GLOBAL EN FIN D'ÉTAPE	
Utilisation d'un vocabulaire approprié Si la mesure est constamment mise en place : 1er cycle primaire : Aucun impact, car ce n'est pas évalué à ce cycle (voir ci-dessus) 2^e et 3^e cycle primaire : ne pas accorder de points pour ce critère si l'on juge que le plan complété et/ou la rétroaction ont soutenu le choix de pratiquement l'entièreté du vocabulaire (proposition de pondération de ce critère : 1/5 – 20% de la note). Sinon, au jugement, jusqu'à concurrence du 1/5 de la note, selon la présente proposition de pondération. Secondaire : ne pas accorder de points pour ce critère si l'on juge que le plan complété et/ou la rétroaction ont soutenu le choix de pratiquement l'entièreté du vocabulaire (proposition de pondération de ce critère : 10% au 1^{er} cycle et 5% au 2^e cycle). Sinon, au jugement, jusqu'à concurrence de la présente proposition de pondération. Dans le cas où l'on débute l'estompage ou que la mesure n'est pas constamment utilisée, il serait possible d'accorder davantage de points pour ce critère (ex. 4 ou 8 au 2^e et 3^e cycle primaire), selon le portrait de l'élève, en regard de votre jugement. Une fois l'incidence prise en considération, il est également nécessaire de valider que la note qui sera transmise au bulletin représente bel et bien le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.), comme il s'agit ici de poser un jugement global en regard de l'ensemble des traces retenues.	

Mesures ayant une incidence sur le jugement en écriture sur les critères d'évaluation ci-dessous	
Fournir des modèles précis de phrases à insérer dans des endroits prédéterminés du texte.	À la suite d'un enseignement et d'un modelage répété, offrir une rétroaction directe et immédiate à l'élève pour ajuster la construction des phrases et la ponctuation (pratique guidée constante).

Critère(s) d'évaluation touché(s)	
PRIMAIRE	SECONDAIRE
Construction des phrases et ponctuation appropriée - Selon les apprentissages effectués pendant le cycle. Seuls les éléments de la progression étoilés (autonome) dans le cycle sont à prendre en considération.	Construction des phrases et ponctuation appropriée -Construction des phrases et des groupes syntaxiques -Ponctuation
Effets sur le jugement	
Dans le cas où une ou des mesures nommées ci-dessus sont utilisées de manière récurrente et impossible à retirer, en regard des éléments à maîtriser selon les niveaux et cycles d'apprentissage, voici une proposition d'évaluation, afin de soutenir votre jugement global selon le portrait des élèves, en lien avec les mesures de soutien mises en place. Consultez la pondération suggérée en début de section pour l'ensemble des critères. À partir du moment où la mise en place d'une mesure a une incidence sur un critère d'évaluation, elle aura un effet sur le jugement global au regard de l'ensemble des traces. Il est également nécessaire de valider que la note au bulletin représente le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.).	
EFFET SUR LE JUGEMENT GLOBAL EN FIN D'ÉTAPE	
Construction des phrases et ponctuation appropriée Si la mesure est constamment mise en place : • 1er cycle primaire : si l'on juge que la rétroaction et les modèles de phrases ont soutenu la rédaction de pratiquement l'entièreté des phrases du texte, ne pas accorder de points pour ce critère (proposition de pondération de ce critère : 1/3 de la note) si la construction des phrases ET la ponctuation sont touchées. Sinon, considérer que chaque partie du critère vaut pour la moitié du critère. • 2^e et 3^e cycle primaire : si l'on juge que la rétroaction et les modèles de phrases ont soutenu la rédaction de pratiquement l'entièreté des phrases du texte, ne pas accorder de points pour ce critère (proposition de pondération de ce critère : 1/5 – 20% de la note) si la construction des phrases ET la ponctuation sont touchées. Sinon, considérer que chaque partie du critère vaut pour la moitié du critère. Secondaire : si l'on juge que la rétroaction et les modèles de phrases ont soutenu la rédaction de pratiquement l'entièreté des phrases du texte, ne pas accorder de points pour ce critère (proposition de pondération de ce critère : 1/4 – 25% de la note) si la construction des phrases ET la ponctuation sont touchées. Sinon, considérer que chaque partie du critère vaut pour la moitié du critère. Dans le cas où l'on débute l'estompage ou que la mesure n'est pas constamment utilisée, il serait possible d'accorder davantage de points pour ce critère (ex. : 4 ou 8 au 2^e et 3^e cycle primaire), selon le portrait de l'élève, en regard de votre jugement.	

Mesures ayant une incidence sur le jugement en écriture sur les critères d'évaluation ci-dessous	
À la suite d'un enseignement et d'un modelage répété, offrir une rétroaction directe et immédiate à l'élève pour l'application de règles grammaticales et les stratégies enseignées (pratique guidée constante).	
Critère(s) d'évaluation touché(s)	
PRIMAIRE	SECONDAIRE
Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale - Selon les apprentissages effectués pendant le cycle. Seuls les éléments de la progression étoilés (autonome) dans le cycle sont à prendre en considération.	Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale -Orthographe d'usage -Accord dans les groupes syntaxiques et entre les groupes syntaxiques

Effets sur le jugement

Dans le cas où une ou des mesures nommées ci-dessus sont utilisées de manière récurrente et impossible à retirer, en regard des éléments à maîtriser selon les niveaux et cycles d'apprentissage, voici une proposition d'évaluation, afin de soutenir votre jugement global selon le portrait des élèves, en lien avec les mesures de soutien mises en place.

Consultez la pondération suggérée [en début de section](#) pour l'ensemble des critères. À partir du moment où la mise en place d'une mesure a une incidence sur un critère d'évaluation, elle aura un effet sur le jugement global au regard de l'ensemble des traces. Il est également nécessaire de valider que la note au bulletin représente le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.).

EFFET SUR LE JUGEMENT GLOBAL EN FIN D'ÉTAPE

Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale

Si la mesure est constamment mise en place :

- **1er cycle primaire** : si l'on juge que la rétroaction a soutenu la rédaction de pratiquement l'entièreté des mots du texte, ne pas accorder de points pour ce critère (proposition de pondération de ce critère : 1/3 de la note)
- **2^e et 3^e cycle primaire** : si l'on juge que la rétroaction a soutenu la rédaction de pratiquement l'entièreté des mots du texte, ne pas accorder de points pour ce critère (proposition de pondération de ce critère : 1/5 – 20% de la note)
- **Secondaire** : si l'on juge que la rétroaction a soutenu la rédaction de pratiquement l'entièreté des mots du texte, ne pas accorder de points pour ce critère (proposition de pondération de ce critère : 1/5 – 20% de la note)

Dans le cas où l'on débute l'estompage ou que la mesure n'est pas constamment utilisée, il serait possible d'accorder davantage de points pour ce critère (ex. : 4 ou 8 au 2^e et 3^e cycle primaire), selon le portrait de l'élève, en regard de votre jugement.

Mesures ayant une incidence sur le jugement en écriture sur les critères d'évaluation ci-dessous	
Diminuer les exigences associées à certains critères (Ex. au 3e cycle du primaire : demander un nombre très limité de phrases, ce qui permet peu de voir la cohérence entre les idées, ne demander que de courtes phrases simples, sans autre ponctuation que la majuscule et le point, exiger systématiquement qu'une seule partie du texte, ne pas maintenir d'exigence quant à l'orthographe d'usage et/ou grammaticale ...)	
Critère(s) d'évaluation touché(s)	
PRIMAIRE	SECONDAIRE
Cela dépend pour quel(s) critère(s) les exigences ont été diminuées	Cela dépend pour quel(s) critère(s) les exigences ont été diminuées
Effets sur le jugement	
Dans le cas où une ou des mesures nommées ci-dessus sont utilisées de manière récurrente et impossible à retirer, en regard des éléments à maîtriser selon les niveaux et cycles d'apprentissage, voici une proposition d'évaluation, afin de soutenir votre jugement global selon le portrait des élèves, en lien avec les mesures de soutien mises en place. Consultez la pondération suggérée en début de section pour l'ensemble des critères. À partir du moment où la mise en place d'une mesure a une incidence sur un critère d'évaluation, elle aura un effet sur le jugement global au regard de l'ensemble des traces. Il est également nécessaire de valider que la note au bulletin représente le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.).	
EFFET SUR LE JUGEMENT GLOBAL EN FIN D'ÉTAPE	
Voir les balises précédemment proposées pour obtenir des précisions en lien avec les critères et consulter le tableau des pondérations proposé en début de section. Dans le cas où l'on débute l'estompage ou que la mesure n'est pas constamment utilisée, il serait possible d'accorder davantage de points pour ce critère (ex. : 4 ou 8 au 2e et 3e cycle primaire), selon le portrait de l'élève, en regard de votre jugement. Une fois l'incidence prise en considération, il est également nécessaire de valider que la note qui sera posée au bulletin représente bel et bien le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.), comme il s'agit ici de poser un jugement global en regard de l'ensemble des traces retenues.	

MATHÉMATIQUE

COMPÉTENCES 1 (RÉSoudre) ET 2 (RAISONNER)

NOTE IMPORTANTE : PONDÉRATION DES CRITÈRES

Au primaire, comme aucune pondération des critères n'est prescrite par le MEQ, la pondération indiquée dans les épreuves de fin de 3^e cycle du MEQ a ici été utilisée pour baliser l'incidence des mesures sur le jugement. Le [Document d'informations épreuves obligatoires en mathématique, 6e année](#) pourrait vous éclairer à ce sujet.

Aux 1^{er} et 2^e cycles du primaire, comme il n'y a pas d'examen de fin de cycle ministériel, nous avons basé l'incidence des mesures sur le jugement selon les mêmes balises. Concernant le 1^{er} cycle du secondaire, nous avons utilisé les balises utilisées lors des épreuves uniques.

Si les normes et modalités adoptées dans votre école indiquent une pondération des critères différente de celle des épreuves ministérielles, utilisez cette pondération pour mesurer l'incidence sur le jugement. Sinon, nous vous suggérons d'utiliser les pondérations proposées dans ce document pour les normes et modalités de votre école.

C1- RÉSoudre UNE SITUATION-PROBLÈME MATHÉMATIQUE (PRIMAIRE) - 20% au 1^{er} cycle primaire – 30% au 2^e et 3^e cycle primaire

Tableau des pondérations suggérées par critère- PRIMAIRE - Résoudre une situation-problème mathématique	
	Tous les cycles au primaire
1. Manifestation, oralement ou par écrit, de la compréhension de la situation-problème	40 %
2. Mobilisation correcte des concepts et processus requis pour produire une solution appropriée	40 %
3. Explication (orale ou écrite) des éléments pertinents de la solution	20 %

C1- RÉSoudre UNE SITUATION-PROBLÈME (SECONDAIRE) - 30%

Tableau des pondérations suggérées par critère- SECONDAIRE - Résoudre une situation-problème (30%)	
	1 ^{er} et 2 ^e cycle secondaire
1. Manifestation, oralement ou par écrit, de sa compréhension de la situation-problème	40 %
2. Mobilisation des savoirs mathématiques appropriés	40 %
3. Élaboration d'une solution appropriée	20 %

C2- RAISONNER À L'AIDE DE CONCEPTS ET PROCESSUS MATHÉMATIQUES (PRIMAIRE) - 80% au 1^{er} cycle primaire – 70% au 2^e et 3^e cycle primaire

Tableau des pondérations suggérées par critère- PRIMAIRE – Raisonner à l'aide de concepts et processus mathématiques	
	Tous les cycles au primaire

1. Analyse adéquate de la situation d'application	30 %
2. Application adéquate des processus requis	50 %
3. Justification correcte d'actions ou d'énoncés à l'aide de concepts et de processus mathématiques	20 %

* Si plusieurs tâches de validation ont été effectuées en cours d'étape, accorder 30% au critère 3 (plutôt que 20%) et 40% plutôt que 50% au critère 2.

C2- DÉPLOYER UN RAISONNEMENT MATHÉMATIQUE (SECONDAIRE) - 70%

Tableau des pondérations suggérées par critère- SECONDAIRE – Déployer un raisonnement mathématique		
1er et 2e cycle du secondaire	Tâches d'action, validation et démonstration	Tâches de conjecture
3.Mise en œuvre convenable d'un raisonnement mathématique convenable à la situation	40 %	40%
2.Utilisation correcte des concepts et des processus mathématiques appropriés	40%	20%
4.Structuration adéquate des étapes d'une démarche pertinente	20%	20%
5.Justification congruente des étapes d'une démarche pertinent		
1.Formulation d'une conjecture appropriée à la situation	0%	20%

NOTE IMPORTANTE : INCIDENCE DES MESURES SUR LE JUGEMENT

Nous vous rappelons que la triangulation des traces doit d'abord et avant tout être mise de l'avant.

Il est aussi nécessaire d'ajuster les attentes en début de cycle vs en fin de cycle.

Nous rappelons que les mesures précisées dans ce document auront une incidence sur le jugement de fin d'étape ou de fin d'année **si les conditions suivantes sont réunies :**

La ou les mesures

- sont utilisées de manière **récurrente et impossible à retirer** ;
- sont la **seule façon d'obtenir des traces** ;
- **amènent l'intervenant à mobiliser les actions cognitives que l'élève devrait mobiliser lui-même à son cycle d'apprentissage.**

Mesures ayant une incidence sur le jugement en mathématique sur les critères d'évaluation ci-dessous	
• Surligner ou mettre en évidence les données utiles • Faire des liens entre les données pour l'élève • Structurer en sous-étapes • Fournir les étapes de la démarche • Rectifier la démarche ou le raisonnement de l'élève • Retirer ou cibler certains concepts ou processus à traiter* • Indiquer un ou des concepts et processus à mobiliser*	• Donner des explications de manière à assurer une meilleure compréhension des concepts et processus impliqués • Modifier l'énoncé de manière à suggérer le concept ou le processus à mobiliser • Donner un procédurier ou des modèles permettant de réaliser la situation d'application
* peut seulement avoir une incidence sur la C2 (raisonner) dans le critère 1 au primaire (analyse) ou 3 au secondaire (mise en œuvre d'un raisonnement)	
Critère(s) d'évaluation touché(s)	
Toutes les mesures décrites ci-dessus peuvent avoir une incidence sur les critères ci-dessous, selon la compétence évaluée	
PRIMAIRE	SECONDAIRE
Compétence 1. Résoudre une situation-problème-mathématique <i>Critère Manifestation, oralement ou par écrit, de la compréhension de la situation-problème</i> Compétence 2. Reasonner à l'aide de concepts et processus mathématiques <i>Critère Analyse adéquate de la situation d'application</i>	Compétence 1. Résoudre une situation-problème <i>Critère Manifestation, oralement ou par écrit, de sa compréhension de la situation-problème</i> Compétence 2. Déployer un raisonnement mathématique <i>Critère Mise en œuvre convenable d'un raisonnement mathématique adapté à la situation</i>
Le critère de compréhension ou d'analyse détermine généralement la note ou la cote maximale attribuable. Lorsque le soutien est régulier et récurrent sur ce critère, il est à noter qu'il y aura également une incidence sur les autres critères.	
Effets sur le jugement (note)	
Effet sur le jugement global en fin d'étape (si mesure impossible à retirer et récurrente) *	
*Attention : En situation d'épreuve ministérielle (6 ^e année primaire), suivre les balises du guide de passation en regard de la correction en cas de soutien lors de la ou des tâches.	
Dans le cas où une ou des mesures nommées ci-dessus sont utilisées de manière récurrente et impossible à retirer, en regard des éléments à maîtriser selon les niveaux et cycles d'apprentissage, voici une proposition d'évaluation, afin de soutenir votre jugement global selon le portrait des élèves, en lien avec les mesures de soutien mises en place. Consultez la pondération suggérée en début de section pour l'ensemble des critères. À partir du moment où la mise en place d'une mesure a une incidence sur un critère d'évaluation, elle aura un effet sur le jugement global au regard de l'ensemble des traces. Il est également nécessaire de valider que la note au bulletin représente le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.).	
PRIMAIRE	SECONDAIRE
PORTRAIT C - Compétence acceptable - Consultez la pondération suggérée en début de section pour considérer l'incidence sur le jugement. Résoudre : A besoin d'interventions pour clarifier plusieurs aspects de la situation-problème	PORTRAIT C - Compétence acceptable - Consultez la pondération suggérée en début de section pour considérer l'incidence sur le jugement. Résoudre - Critère 1 : manifestation de sa compréhension : A besoin d'interventions pour clarifier plusieurs aspects de la situation-problème

Raisonner : A besoin d'interventions pour clarifier quelques aspects de la situation-problème <u>PORTRAIT D – Compétence peu développée</u>- Consultez la pondération suggérée en début de section pour considérer l'incidence sur le jugement. Résoudre : A besoin d'interventions pour clarifier la plupart des aspects de la situation-problème Raisonner : L'élève fait appel à certaines ressources lorsqu'il est guidé <u>PORTRAIT E - Compétence très peu développée</u>- Consultez la pondération suggérée en début de section pour considérer l'incidence sur le jugement. Résoudre : A besoin d'interventions pour clarifier tous les aspects de la situation-problème. Raisonner : L'élève fait appel à peu de ressources. Il réalise les tâches avec une aide soutenue.	Déployer un raisonnement mathématique - Critère 3: Mise en œuvre d'un raisonnement : A besoin d'interventions pour clarifier quelques aspects de la situation problème <u>PORTRAIT D – Compétence peu développée</u>- Consultez la pondération suggérée en début de section pour considérer l'incidence sur le jugement. Résoudre - Critère 1 : manifestation de sa compréhension : A besoin d'interventions pour clarifier la plupart des aspects de la situation-problème Déployer un raisonnement mathématique - Critère 3: Mise en œuvre d'un raisonnement : L'élève fait appel à certaines ressources lorsqu'il est guidé. <u>PORTRAIT E - Compétence très peu développée</u>- Consultez la pondération suggérée en début de section pour considérer l'incidence sur le jugement. Résoudre - Critère 1 : manifestation de sa compréhension : A besoin d'interventions pour clarifier tous les aspects de la situation-problème Déployer un raisonnement mathématique - Critère 3: Mise en œuvre d'un raisonnement : L'élève fait appel à peu de ressources. Il réalise les tâches avec une aide soutenue.
---	--

Mesures ayant une incidence sur le jugement en mathématique sur les critères d'évaluation ci-dessous	
• Expliquer l'interprétation des données mathématiques (vocabulaire, tableaux, graphiques, etc.) • Au primaire, pour la compétence Raisonner, permettre l'utilisation de la calculatrice ou fournir une table de Pythagore complétée lorsque le but est d'observer ou d'évaluer les opérations sur les nombres. • Rectifier la démarche ou le raisonnement de l'élève. • Donner un procédurier ou des modèles permettant de réaliser la situation d'application.	• Donner des explications de manière à assurer une meilleure compréhension des concepts et processus impliqués • Simplifier les variables didactiques de manière à faire appel à des concepts et des processus en deçà des exigences du niveau d'appartenance de l'élève (ex. : varier la nature et l'ordre de grandeur des nombres). • Retirer ou cibler certains concepts ou processus à traiter : peut seulement avoir une incidence sur la C1 (résoudre) dans le critère 2 au primaire(application) et au secondaire (utilisation correcte des concepts et processus) • Indiquer un ou des concepts et processus à mobiliser : peut seulement avoir une incidence sur la C1 (résoudre) dans le critère 2 au primaire(application) et au secondaire (utilisation correcte des concepts et processus)
Critère(s) d'évaluation touché(s)	
Toutes les mesures décrites ci-dessus peuvent avoir une incidence sur les critères ci-dessous, selon la compétence évaluée.	
PRIMAIRE	SECONDAIRE
Compétence 1. Résoudre une situation-problème mathématique <i>Critère Mobilisation correcte des concepts et processus requis pour produire une solution appropriée</i> Compétence 2. Raisonner à l'aide de concepts et processus mathématiques <i>Critère Application adéquate des processus requis</i>	Compétence 1. Résoudre une situation-problème <i>Critère Mobilisation des savoirs mathématiques appropriés</i> Compétence 2. Déployer un raisonnement mathématique • Critère Utilisation correcte des concepts et des processus mathématiques appropriés • Critère Formulation d'une conjecture appropriée à la situation
Effets sur le jugement (note)	
Effet sur le jugement global en fin d'étape (si mesure impossible à retirer et récurrente) *	
*Attention : En situation d'épreuve ministérielle (6^e année primaire), suivre les balises du guide de passation en regard de la correction en cas de soutien lors de la ou des tâches. Dans le cas où une ou des mesures nommées ci-dessus sont utilisées de manière récurrente et impossible à retirer, en regard des éléments à maîtriser selon les niveaux et cycles d'apprentissage, voici une proposition d'évaluation, afin de soutenir votre jugement global selon le portrait des élèves, en lien avec les mesures de soutien mises en place. Consultez la pondération suggérée en début de section pour l'ensemble des critères. À partir du moment où la mise en place d'une mesure a une incidence sur un critère d'évaluation, elle aura un effet sur le jugement global au regard de l'ensemble des traces. Il est également nécessaire de valider que la note au bulletin représente le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.).	
PRIMAIRE	SECONDAIRE

PORTRAIT C - Compétence acceptable - Consultez la pondération suggérée [en début de section](#) pour considérer l'incidence sur le jugement.

Résoudre : L'élève mobilise les principaux concepts et processus impliqués dans la tâche

Raisonner : L'élève applique les principaux concepts et processus impliqués dans la tâche

PORTRAIT D – Compétence peu développée- Consultez la pondération suggérée [en début de section](#) pour considérer l'incidence sur le jugement.

Résoudre : L'élève mobilise certains concepts et processus lorsqu'il est guidé.

Raisonner : L'élève applique certains concepts et processus lorsqu'il est guidé.

PORTRAIT E - Compétence très peu développée -Consultez la pondération suggérée [en début de section](#) pour considérer l'incidence sur le jugement.

Résoudre : L'élève mobilise peu de concepts et de processus, même lorsqu'il est guidé.

Raisonner : L'élève applique peu de concepts et de processus, même lorsqu'il est guidé.

PORTRAIT C - Compétence acceptable - Consultez la pondération suggérée [en début de section](#) pour considérer l'incidence sur le jugement.

Résoudre : L'élève applique les principaux concepts et processus impliqués dans la tâche

Déployer un raisonnement mathématique: L'élève applique les principaux concepts et processus impliqués dans la tâche.

PORTRAIT D – Compétence peu développée- Consultez la pondération suggérée [en début de section](#) pour considérer l'incidence sur le jugement.

Résoudre : L'élève applique certains concepts et processus lorsqu'il est guidé

Déployer un raisonnement mathématique: L'élève applique certains concepts et processus lorsqu'il est guidé

PORTRAIT E - Compétence très peu développée -Consultez la pondération suggérée [en début de section](#) pour considérer l'incidence sur le jugement.

Résoudre : L'élève mobilise peu de concepts et de processus, même lorsqu'il est guidé.

Déployer un raisonnement mathématique: L'élève applique peu de concepts et de processus, même lorsqu'il est guidé.

Mesures ayant une incidence sur le jugement en mathématique sur les critères d'évaluation ci-dessous	
- Organiser pour l'élève les résultats par exemple en les entourant et en les identifiant - Rectifier la démarche ou le raisonnement de l'élève - Fournir un cahier de réponse fournissant une partie de la démarche - Soutenir L'élève dans la formulation d'arguments mathématiques	
Critère(s) d'évaluation touché(s)	
Toutes les mesures décrites ci-dessus peuvent avoir une incidence sur les critères ci-dessous, selon la compétence évaluée.	
PRIMAIRE	SECONDAIRE
Compétence 1. Résoudre une situation-problème mathématique <i>Critère Explicitation (orale ou écrite) des éléments pertinents de la solution</i> Compétence 2. Reasonner à l'aide de concepts et processus mathématiques <i>Critère Justification correcte d'actions ou d'énoncés à l'aide de concepts et de processus mathématiques</i>	Compétence 1. Résoudre une situation-problème <i>Critère Élaboration d'une solution appropriée</i> Compétence 2. Déployer un raisonnement mathématique <i>Critère Structuration adéquate des étapes d'une démarche pertinente</i> <i>Critère Justification congruente des étapes d'une démarche pertinente</i>
Effets sur le jugement (note)	
Effet sur le jugement global en fin d'étape (si mesure impossible à retirer et récurrente) *	
*Attention : En situation d'épreuve ministérielle (6^e année primaire), suivre les balises du guide de passation en regard de la correction en cas de soutien lors de la ou des tâches. Dans le cas où une ou des mesures nommées ci-dessus sont utilisées de manière récurrente et impossible à retirer, en regard des éléments à maîtriser selon les niveaux et cycles d'apprentissage, voici une proposition d'évaluation, afin de soutenir votre jugement global selon le portrait des élèves, en lien avec les mesures de soutien mises en place. Consultez la pondération suggérée en début de section pour l'ensemble des critères. À partir du moment où la mise en place d'une mesure a une incidence sur un critère d'évaluation, elle aura un effet sur le jugement global au regard de l'ensemble des traces. Il est également nécessaire de valider que la note au bulletin représente le portrait du développement de la compétence de l'élève (compétence acceptable, peu développée, etc.).	
PRIMAIRE	SECONDAIRE
PORTRAIT C - Compétence acceptable-Consultez la pondération suggérée en début de section pour considérer l'incidence sur le jugement. Résoudre : Sans soutien particulier, présente des traces incomplètes ou peu organisées de ses solutions. Respecte les règles et conventions du langage mathématique propres à son cycle en commettant des erreurs. Vérifie s'il a complété les principales étapes et valide certaines opérations. Explique, au besoin, certaines étapes de ses solutions. Raisonner : Sans soutien particulier, laisse des traces qui manquent de clarté en respectant les règles et conventions du langage mathématique propres à son cycle, malgré des erreurs. Appuie, au besoin, ses actions, ses conclusions ou ses résultats sur des arguments mathématiques peu élaborés. PORTRAIT D – Compétence peu développée-Consultez la pondération suggérée en début de section pour considérer l'incidence sur le jugement.	PORTRAIT C – Compétence acceptable- Consultez la pondération suggérée en début de section pour considérer l'incidence sur le jugement. Résoudre : Sans soutien particulier, présente des traces incomplètes ou peu organisées de ses solutions. Respecte les règles et conventions du langage mathématique propres à son cycle en commettant des erreurs. Vérifie s'il a complété les principales étapes et valide certaines opérations. Explique, au besoin, certaines étapes de ses solutions. Raisonner : Sans soutien particulier, laisse des traces qui manquent de clarté en respectant les règles et conventions du langage mathématique propres à son cycle, malgré des erreurs. Appuie, au besoin, ses actions, ses conclusions ou ses résultats sur des arguments mathématiques peu élaborés. PORTRAIT D – Compétence peu développée- Consultez la pondération suggérée en début de section pour considérer l'incidence sur le jugement.

Résoudre : Lorsqu'il est guidé, présente des traces incomplètes ou peu organisées de ses solutions. Respecte les règles et conventions du langage mathématique propres à son cycle en commettant des erreurs. Vérifie s'il a complété les principales étapes et valide certaines opérations. Explique, au besoin, certaines étapes de ses solutions. Raisonner : Lorsqu'il est guidé, l'élève laisse des traces qui manquent de clarté en respectant les règles et conventions du langage mathématique propres à son cycle, malgré des erreurs. Appuie, au besoin, ses actions, ses conclusions ou ses résultats sur des arguments mathématiques peu élaborés. PORTRAIT E - Compétence très peu développée - Consultez la pondération suggérée en début de section pour considérer l'incidence sur le jugement. Résoudre : Laisse peu de traces, même si on lui fournit un modèle ou une démarche à reproduire. Même avec une aide soutenue, arrive difficilement à expliquer certaines étapes de ses solutions Raisonner : Même avec une aide soutenue, arrive difficilement à appuyer ses actions, ses conclusions ou ses résultats sur des arguments mathématiques : proposition de 4/20 pour le critère de justification.	Résoudre : Lorsqu'il est guidé, présente des traces incomplètes ou peu organisées de ses solutions. Respecte les règles et conventions du langage mathématique propres à son cycle en commettant des erreurs. Vérifie s'il a complété les principales étapes et valide certaines opérations. Explique, au besoin, certaines étapes de ses solutions. Raisonner : Lorsqu'il est guidé, l'élève laisse des traces qui manquent de clarté en respectant les règles et conventions du langage mathématique propres à son cycle, malgré des erreurs. Appuie, au besoin, ses actions, ses conclusions ou ses résultats sur des arguments mathématiques peu élaborés. PORTRAIT E - Compétence très peu développée- Consultez la pondération suggérée en début de section pour considérer l'incidence sur le jugement. Résoudre : Laisse peu de traces, même si on lui fournit un modèle ou une démarche à reproduire. Même avec une aide soutenue, arrive difficilement à expliquer certaines étapes de ses solutions. Raisonner : Même avec une aide soutenue, arrive difficilement à appuyer ses actions, ses conclusions ou ses résultats sur des arguments mathématiques.
---	--

CONCLUSION

La Politique d'évaluation des apprentissages nous indique ceci, en regard de la fonction de soutien à l'apprentissage de l'évaluation :

« En cours d'apprentissage, l'évaluation vise essentiellement à soutenir la progression de l'élève : elle représente, une fois encore, une aide à l'apprentissage. Elle permet une régulation de la démarche d'apprentissage de l'élève et de la démarche pédagogique de l'enseignant. Ainsi, ce dernier vérifie jusqu'à quel point son intervention produit les effets escomptés sur les apprentissages des élèves et l'ajuste, si nécessaire. Il fournit régulièrement à ses élèves des informations sur leurs forces et sur leurs faiblesses et il leur propose des mesures d'enrichissement et de soutien appropriées. De son côté, l'élève utilise cette rétroaction pour graduellement prendre en charge ses apprentissages. » Politique d'évaluation des apprentissages, MEQ (2003), p. 30

De par ses valeurs fondamentales et instrumentales, cette même politique favorise l'importance de mettre en place des mesures de différenciation pédagogique, même en contexte d'évaluation. Ainsi, dans une visée de soutien à la progression de tous les élèves et surtout d'apprentissage de ces derniers, **il est nécessaire de déployer tout ce qui peut être mis en place en ce sens.**

La mise en place de mesures ayant une incidence sur le jugement permettra à nos élèves les plus vulnérables de progresser et d'apprendre, et ce, même en contexte dit d'évaluation, plutôt que de faire face à des tâches étant hors de leur portée et de générer un sentiment d'incompétence à répétition.

ANNEXE 1: AIDE-MEMOIRE : AVEC QUELS TYPES DE TRACES LA NOTE DEVRAIT-ELLE ETRE CONSTITUEE OU SUR QUOI MON JUGEMENT GLOBAL DEVRAIT-IL REPOSER ?

Variété des traces	
Différents types de traces (triangulation), prises dans différents contextes	
Différents types	☐ Productions (ex. : questionnaire à l'écrit, portfolio, maquette, sondage, vidéo, blogue, etc.)
	☐ Conversations (ex: conférence, conversations entre élèves, entretien, questionnaire à l'oral, pense-parle-partage...)
	☐ Observations (ex. : présentation, démonstration, jeu de rôles, etc.)
Différents contextes	☐ Individuel
	☐ En dyade
	☐ En équipe (homogènes, hétérogènes, d'intérêt ...)
	☐ Groupe classe
	☐ Autres :
Consultez l' Aide-mémoire: les types de traces pour plus d'informations	
Validité des traces	
Évaluant seulement ce qui a été enseigné, dans des contextes judicieux de prise de traces, en cohérence avec le programme de formation de l'école québécoise.	
En contexte	☐ En lien avec ce qui a été enseigné
	☐ Contextes judicieux permettant la validité des traces (classe, en sous-groupe, hors classe dans l'école ...)
En cohérence avec le programme de formation	☐ En cohérence avec le contenu du programme de formation
	☐ En cohérence avec les attentes du programme de formation
Consultez les outils suivants pour plus d'informations :	
• Programme de formation de l'école québécoise : programme, progression des apprentissages et cadre d'évaluation • Grilles d'évaluation • Échelles des niveaux de compétence, primaire • Échelles des niveaux de compétence, 1^{er} cycle secondaire	
Pertinence des traces	
Qui reflètent le plein potentiel de l'élève	☐ Prises en fin de séquence d'apprentissage
	☐ Utilisent les forces de l'élève comme levier
	☐ Contournent les obstacles majeurs à l'apprentissage de l'élève
Consultez le document Consignation de la différenciation pour plus d'informations	
Suffisance des traces	
En assez grand nombre pour poser un jugement, et ce, sur chacun des critères d'évaluation	
☐ Les traces recueillies le sont-elles en assez grand nombre pour me permettre de poser un jugement global?	
☐ Les traces recueillies le sont-elles en assez grand nombre pour me permettre de poser un jugement en regard de chacun des critères d'évaluation?	

Consultez les outils suivants pour plus d'informations :

- Programme de formation de l'école québécoise : programme, progression des apprentissages et cadres d'évaluation
 - Grilles d'évaluation
 - Échelles des niveaux de compétence, primaire
- Échelles des niveaux de compétence, 1^{er} cycle secondaire

ANNEXE 2: DOCUMENTS REFERES DANS CE GUIDE (RESSOURCES)

Consignation de la différenciation



Aide-mémoire: les types de traces

OUTIL AIDE-MÉMOIRE CONVERSATIONS - PRODUCTIONS - OBSERVATIONS		
CONVERSATIONS	PRODUCTIONS	OBSERVATIONS
Stratégie (qualitative)	Type de traces ou de productions	Commentaires
Évaluation (qualitative)	Évaluation (qualitative)	
Évaluation (quantitative)	Évaluation (quantitative)	
Évaluation (qualitative)	Évaluation (qualitative)	
Évaluation (quantitative)	Évaluation (quantitative)	
Évaluation (qualitative)	Évaluation (qualitative)	
Évaluation (quantitative)	Évaluation (quantitative)	
Évaluation (qualitative)	Évaluation (qualitative)	
Évaluation (quantitative)	Évaluation (quantitative)	

Échelles des niveaux de compétence, primaire



le Document d'accompagnement pour comprendre et utiliser les grilles d'évaluation en écriture (CS Charlevoix, Découvreurs et Navigateurs, 2012)



l'Info-Sanction 21-22-32



Guide de gestion de la sanction des études (chapitre 5)



Programme de formation de l'école québécoise : programme, progression des apprentissages et cadre d'évaluation



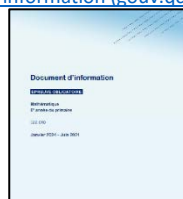
Échelles des niveaux de compétence, 1^{er} cycle secondaire



Démarche CSSDM pouvant mener à la modification



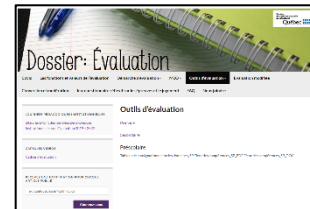
Mathématique - 6^e primaire - Document d'information (gouv.qc.ca)



Politique d'évaluation des apprentissages



Grilles d'évaluation & diverses grilles d'évaluation proposées



Différenciation pédagogique : Soutenir tous les élèves pour favoriser leur réussite éducative (MEQ, 2021)



capsules vidéo explicatives

